

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 AVRIL 2008

PRESENTS : Alain-Christophe TIBERGHIEU - Madeleine PRIEUR – Jaques ROBERT - Georgette MALLET

Max CHAMBON - Christine ILTIS – Michèle FEMELAT - Monique VERDE.

ABSENTS OU EXCUSES : – Monique et René BERTHET – Marie-Noëlle BERTHOLIO - Bernard BOCHET – Jean-Marie CARDINET - Joëlle CEGARRA – Denise CHAMBON - Lucienne COUTY - Anik et Jean DUMETZ - Yves HUNEAU.

- Alain-Christophe présente à Marie-Noëlle les condoléances de tous les membres de l'ASAP pour le décès de sa maman, et adresse à Jacques ses félicitations et ses vœux de bonheur pour son mariage avec Isabelle.
- **Résultats de la vente des œufs à Pâques** : 110 œufs vendus. Il en reste une douzaine. Montant de la vente : 472,50 € - Achat : 138 € - Bénéfice : 334,50 €. Il sera demandé à Camélia de commander 200 œufs à prendre lors d'une prochaine mission.
- **Voyage de Michèle Fémelat en Roumanie** :
 - Elle a rencontré Carmen pour discuter du plancher à refaire à l'école, du poêle dont la construction a été défectueuse, ainsi que de la construction du poêle de la grande salle. Un devis a été demandé.
 - Classe de mer : une erreur s'est glissée dans le budget prévisionnel. Il a été oublié de multiplier le poste hébergement-restauration par 8 jours ! Les 800 € votés sont donc insuffisants. Après discussion, le Comité décide de ne pas priver les enfants de ce séjour, et de ne pas décourager Carmen pour son initiative. L'ASAP assurera donc la totalité de la dépense, soit 2 600 €. Cette opération est financée à titre exceptionnel, l'ASAP ne pouvant s'engager à renouveler une telle dépense.
 - Point sanitaire : Rencontre de Michèle avec Lucian, visite vers M. Gutau qui confirme le vote de 6 000 € par le Conseil Municipal de Granicesti.
- **Crédit Mutuel** : désormais, il n'existe plus de possibilité de déposer chèques ou liquidités sans « carte de dépôt ». Décision de contacter le Crédit Agricole.
- **Commissaire aux comptes** : à sa demande, la tenue de la comptabilité pourrait être faite par informatique. Jacques s'occupe de la question.
- **Assemblée Générale** : Le Maire, Jacques Rey, s'excuse de ne pouvoir assister à L'AG : une réunion du Conseil Municipal, ce soir-là, était prévue antérieurement.
- **Association Solidarité de Saint-Jorioz** : A la demande de sa présidente, des contacts seront pris entre nos deux associations. Monique sera chargée de l'inviter à notre AG du 7 avril. La leur aura lieu le mardi 8 avril.
- **SILC** : une réunion est prévue, chez Madeleine, le lundi 21 avril à 20 h 30.